

1 - Une action à résultat rapide, à faible coût

Objectif : Changer les situations concrètes, pour améliorer les conditions de travail et la sécurité de tous.

Action : Mettre en place des remontées d'accidents et/ou d'incident pour chaque équipe. Avec une information des équipes lorsque des décisions sont prises en rapport avec cette remontée d'incidents.



Comment : De la même manière que les personnes signalent les heures effectuées ou les pannes matérielles par exemple.

Dans le détail : Comprendre le dysfonctionnement qui est apparu : quelles sont les causes matérielles, humaines, organisationnelles... Les causes sont forcément multiples et souvent dans les détails. C'est la compréhension de cette complexité qui permet de faire évoluer concrètement le travail, de ne pas rester bloqués à des « yaca faut qu'on... »

2 - Une action à long terme, avec incidence financière mais gain à long terme

Objectif : Faire de l'entrepôt un lieu de travail, pas seulement un lieu de stockage.

Action : Aménager ou réaménager l'entrepôt.



Comment : Se poser la question des tâches à réaliser dans ce lieu. Travailler sur un plan en simulant ces tâches dans l'entrepôt.

Dans le détail : L'entrepôt est le lieu de chargement et déchargement, Il doit permettre de réaliser cela facilement. Et c'est aussi le lieu de rencontre des équipes et d'organisation des chantiers. Ainsi que l'endroit où les équipes reviennent et échangent sur les contretemps rencontrés. Prévoir un lieu pour ces échanges, avant et après chantier, permet de faciliter la circulation de l'information.



Pour télécharger les derniers numéros de La Lettre du Pic Vert

- www.msa01-69.fr
rubrique Employeur/ Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert
- www.msa-ardeche-drome-loire.fr
rubrique Employeur/ Santé et sécurité au travail / Jardins espaces verts / La Lettre du Pic Vert
- www.msaalpesdunord.fr
rubrique Employeur/ Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert

VOS CONTACTS

MSA Ain Rhône	04 74 45 99 90
MSA Alpes du Nord	04 79 62 87 17
MSA Ardèche Drôme Loire	04 75 75 68 67

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Publication : Coordination Rhône-Alpes du programme de prévention paysage.
Rédaction : Conseillers en prévention des risques professionnels
Conception : MSA Alpes du Nord

site internet : ssa.msa.fr

Le conseiller en prévention, le médecin, l'infirmière en santé au travail disposent d'informations sur les risques professionnels et les moyens de prévention. Prenez contact avec eux.



Novembre 2018

N°50

ÉDITORIAL

Les douleurs paraissent faire partie du métier de paysagiste, mais il n'en est rien. Elles peuvent être un signal d'alarme d'une sollicitation trop poussée du corps. Si elles perdurent, elles doivent pousser à agir, chacun selon ses marges de manœuvre.

La Lettre du Pic Vert fait le point sur les multiples causes du développement des troubles musculo squelettiques (TMS). Ensuite, elle revient sur les actions possibles, multiples, elles aussi.

L'enjeu est de taille, on considère que les TMS sont de loin les premières maladies professionnelles de la filière. Elles sont responsables de nombreux jours de travail perdus et de nombreuses reconversions professionnelles forcées.

La lutte contre les TMS met en mouvement tous les domaines de l'entreprise (organisation, matériel, humain, économique...). Elle nécessite la mise en place d'actions, pas à pas et sur le long terme.

Le service Santé - Sécurité au Travail

Les troubles musculo squelettiques



Les douleurs ne sont pas une fatalité

SOMMAIRE

- P. 2-3 Les TMS : des causes multiples et des exemples d'actions
- P. 4 Comment faire dans votre entreprise : 2 exemples



L'essentiel & plus encore

L'entreprise et son organisation



Les causes des TMS

- Spécialisation importante des personnels
- Absence de participation du personnel à l'organisation du travail
- Absence de reconnaissance (financière ou de la part des clients...)
- Isolement physique et social
- Existence de conflits
- Travail interrompu ou constamment réorganisé...

Des exemples d'actions

- Polyvalence des personnels pour alterner les tâches et rendre le travail plus intéressant
- Participation du personnel à l'organisation du travail : réunion préparatoire du chantier avec l'ensemble de l'équipe concernée, débriefing
- Reconnaissance du travail (financière et autre)
- Existence d'un collectif de travail : définir des moments de rencontre autour d'un thème en rapport avec le métier ou multiplier les moments de détente
- Conflits réglés de manière transparente
- Organisation du travail stable, anticipation. Limitation des consignes de dernière minute, limitation des consignes contradictoires
- Conception de locaux facilitant le chargement et le déchargement des véhicules ainsi que les temps d'échanges entre les membres de l'entreprise
- Organiser la transmission des savoir-faire

Le chantier et son organisation



Les causes des TMS

- Charge de travail élevée
- Manque de pauses
- Impossibilité de réaliser du travail de qualité
- Tâches peu variées et peu intéressantes
- Absence de marge de manœuvre
- Matériel inadapté...

Des exemples d'actions

- Adapter la charge de travail aux capacités des équipes et à leurs moyens disponibles
- Organiser des pauses (pause = arrêt d'activité pendant quelques minutes ou changement d'activité qui ne sollicite pas les mêmes articulations)
- Redonner du sens au travail à faire (type de travail demandé et niveau de l'exigence qualité)
- Varier les tâches et les rendre intéressantes
- Donner de la marge de manœuvre (dans la manière de réaliser les tâches, dans l'organisation de son travail)
- Adapter le matériel à l'équipe et au chantier à réaliser...



Le geste



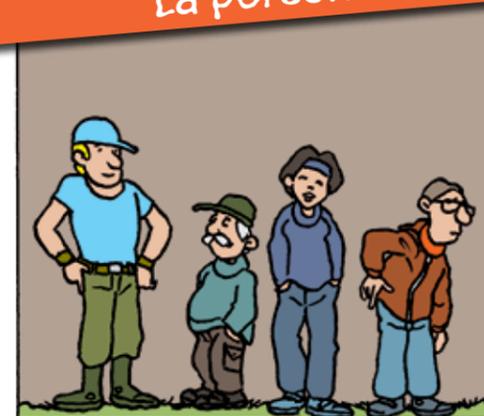
Les causes des TMS

- Gestes répétitifs
- Efforts excessifs demandés aux articulations
- Cadence élevée
- Force exercée
- Rythme de travail imposé par une machine
- Manutention de charges
- Travail en position maintenue
- Utilisation d'outils vibrants...

Des exemples d'actions

- Limiter la répétitivité en alternant les tâches et les gestes différents
- Limiter les gestes nécessitant des efforts excessifs des articulations
- Donner la possibilité aux personnes de les faire participer à la définition de leur cadence de travail
- Diminuer la force nécessaire pour réaliser le travail (outils plus légers...)
- Aider à la manutention de charges
- Diminuer les postures de travail en tension, maintenues dans le temps (travailler à hauteur...)
- Choisir des outils moins vibrants
- Entretien des machines et les outils...

La personne



Les causes des TMS

- Âge
- Ancienneté et expérience
- Capacités fonctionnelles
- Pathologies
- Tâches demandées ne correspondant pas aux compétences de la personne (trop complexe ou pas assez)...

Des exemples d'actions

- Adapter les tâches et la charge de travail à l'âge, aux capacités et à l'état de santé des personnes
- Prendre en compte les remarques des membres d'une équipe
- S'échauffer et s'étirer avant et/ou après les chantiers
- Former les personnes en fonction des tâches à réaliser...



A noter

Les gestes répétitifs sont principalement à l'origine des TMS. Mais d'autres facteurs augmentent considérablement le risque. Ainsi, s'il peut être difficile de modifier le geste en lui-même, il est possible d'agir sur tous les autres facteurs.